



Bilan

La liberté d'expression

A partir du film « La liberté d'expression et ses limites » et du travail effectué sur ce sujet, vous rédigerez un texte organisé et argumenté sur une feuille en suivant le plan suivant :

Paragraphe 1 : Définition et origines historiques

1. Définissez la liberté d'expression
2. Citez les textes fondateurs (c'est-à-dire le nom des trois textes de loi qui garantissent la liberté d'expression) et la date à laquelle ils ont été adoptés.
3. Reformulez chacun de ces textes (redire avec vos propres mots)
4. Trouvez un exemple concret de la vie courante qui illustre ces textes de loi.

Paragraphe 2 : Les limites à la liberté d'expression

1. Citez le texte qui fixe les limites de la liberté d'expression ; citez la phrase précise de ce texte.
2. Citez des limites sanctionnables par la loi

➤ **Votre texte prendra donc cette forme :**

La **liberté d'expression**, fait partie des **libertés** fondamentales. En France,

La liberté d'expression a des limites. En effet.....

➤ **Pour vous aider, utilisez les documents annexes :**

➤ **Critères de réussite**

- Donner une définition de la liberté d'expression.
- Donner un exemple précis pour illustrer celle-ci.
- Dire quels sont les textes de loi qui garantissent cette liberté et les reformuler.
- Citer la phrase qui définit les limites de cette liberté.
- Citer des limites à la liberté d'expression.
- Utiliser des mots de liaison entre les phrases.
- Respecter la structure du texte (deux paragraphes, alinéas, ponctuation)
- Veiller à la grammaire et à l'orthographe (phrases correctes, ponctuation)

Documents annexes

Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (1789) - Article XI

"La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi."

Durant la Révolution française est publiée la déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui pose les fondements de la liberté d'expression. En effet, au XVIIIème siècle, la censure était encore très présente. Ainsi naît une presse d'opinion qui profite de cette liberté nouvellement acquise.

Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE - 1989) - Article 13

"L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant. "

La CIDE est un traité international adopté par l'ONU en 1989 dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants. Ce traité a été signé par 190 pays et reconnaît notamment la liberté d'expression des enfants.

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)

Article 19. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de rechercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

En 1948, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**, qui représente « l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations ».

L'ambition de cette Déclaration est grande. Dans son préambule, elle affirme la nécessité de protéger les libertés fondamentales par un régime de droit, ce qui est "un idéal commun à atteindre par tous les peuples et par toutes les nations". Par la suite, la Déclaration énonce des droits à la fois politiques (liberté individuelle, interdiction de l'esclavage et de la torture, droit à la sûreté, présomption d'innocence, liberté de conscience), sociaux et économiques (droit à un niveau de vie suffisant de manière à assurer la santé et le bien-être des individus, droit à l'éducation